

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Syvedac* et la société Barnabé s'associent pour accompagner les restaurateurs et les commerçants de bouche caennais à réduire les emballages jetables issus de la vente à emporter.

Comment ? Grâce à la consigne !



Barnabé, c'est trois jeunes associés qui ont décidé d'agir pour la planète en proposant une alternative aux emballages jetables. Depuis mai, la société caennaise propose un service de consigne pour restaurants et commerçants de bouche. Autrement dit, elle met à leur disposition des contenants en verre réutilisables pour que leurs clients puissent emporter le repas **sans produire de déchets d'emballages**.

Pour limiter le gaspillage alimentaire, la consigne peut également servir de « gourmet bag », qui permet alors au client d'un restaurant de partir avec ses restes de repas non consommés.

Grâce à un réseau qui se développe progressivement, les clients peuvent ensuite **ramener leur contenant chez n'importe quel partenaire de Barnabé** (la liste actualisée est à consulter sur monbarnabe.com).

Barnabé viendra ensuite collecter à vélo les boîtes sales pour les nettoyer et en livrer des propres prêtes à repartir dans le circuit !

Au final, chaque client d'une enseigne partenaire paie en plus de son premier repas une consigne de 4 €, une seule fois donc, qui lui permet d'utiliser le service de consignes à l'infini, dans tous les restaurants partenaires du réseau. Montant qui lui sera intégralement remboursé, s'il souhaite ne plus utiliser ce service, dès le retour du contenant.

Pour les établissements volontaires : 3 mois de test offerts

Le Syvedac accompagne les professionnels vers la réduction des déchets et **finance le dispositif de collecte et lavage des boîtes en verre pour les restaurateurs et les commerçants de bouche de Caen intéressés, pendant 3 mois** (jusqu'à 750 boîtes consignées sortantes par établissement bénéficiaire). En complément du test, ces derniers sont également sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets.

** Le SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) regroupe 6 collectivités adhérentes, 175 communes et 430 766 habitants.*



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org

Après la période de test de 3 mois, libre à chaque restaurateur ou commerçant de poursuivre ou non le service proposé par Barnabé. La facturation de la prestation sera étudiée et fournie sur devis, suivant les volumes traités lors des 3 mois précédents. Elle lui permettra d'engager son établissement dans une démarche locale de réduction des déchets et de l'afficher auprès de ses clients.

CETTE OPÉRATION PARTENARIALE INTERVIENT DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIF DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU SYVEDAC AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ADEME. CE DISPOSITIF QUI S'ÉTEND SUR LA PÉRIODE 2019-2022 PERMET AU SYVEDAC DE DÉPLOYER DE NOUVELLES ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC, MAIS ÉGALEMENT DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS.

Vous êtes cordialement invités à la **conférence de presse**, au cours de laquelle sera présenté le partenariat entre Barnabé et le Syvedac ainsi que le bilan d'activités à 5 mois.

Le **mercredi 24 novembre à 18h**
au restaurant le **Greedy Guts**
15 rue de Bras, à Caen

Un cocktail dînatoire sera offert.

SYVEDAC – h.queudeville@syvedac.org

SAS Barnabé – boujou@monbarnabe.com



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org